

#90

# CÔTÉ PILE

Magazine municipal de la ville  
de Saint Denis de Pile

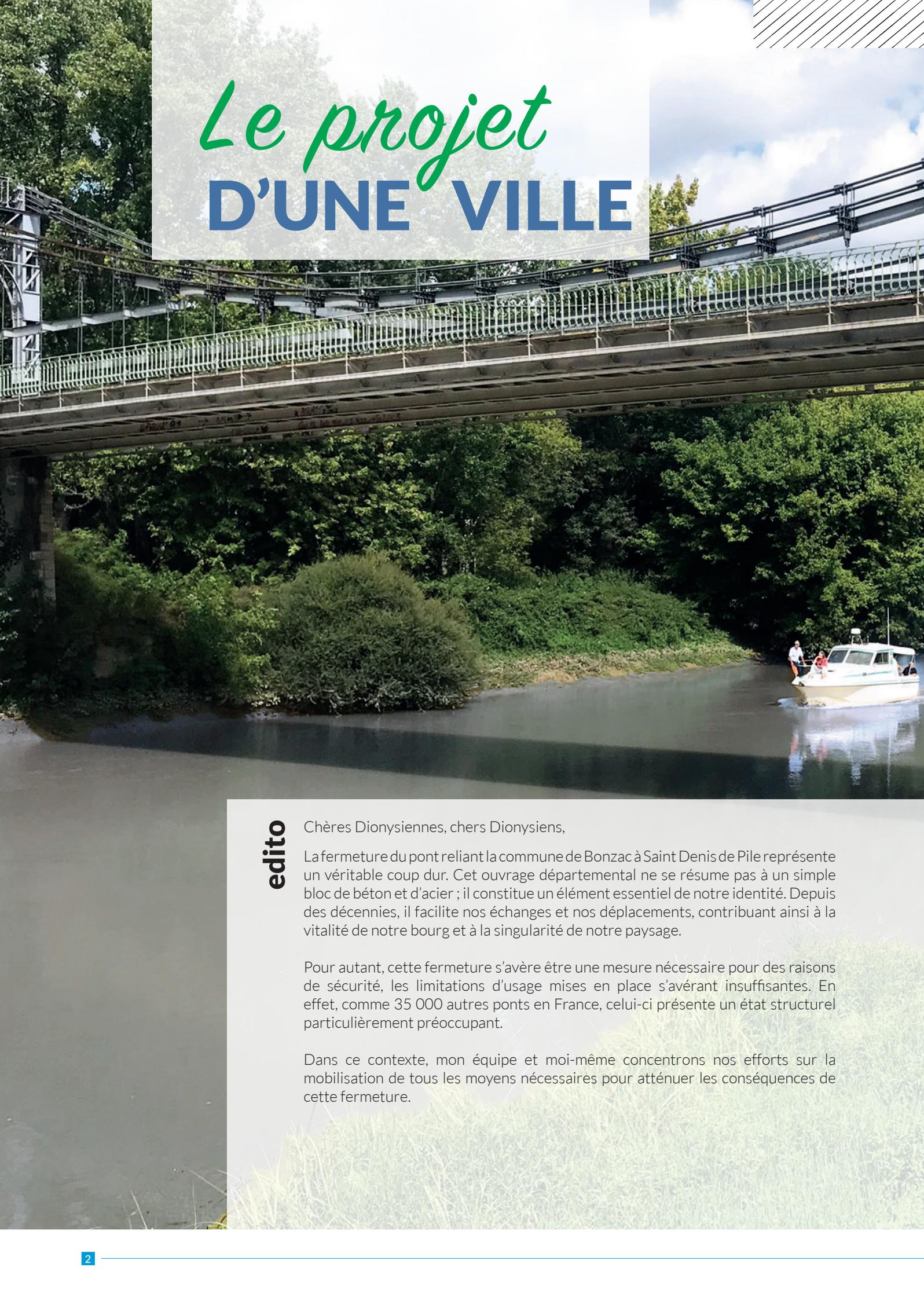
*Dossier*

• ALIMENTATION  
**LE PLAN COMMUNAL**

**LE BUDGET 2024**  
**Interview du Maire**

**PERMIS DE VÉGÉTALISER**  
**Embellir son cadre de vie**

**NOS AMIS À 4 PATTES**  
**Qui fait quoi ?**

A photograph of a suspension bridge over a river. The bridge has a metal structure with cables and a white railing. A small white boat with a canopy is on the river below. The background is filled with dense green trees and bushes. The sky is blue with some clouds. In the top right corner, there is a decorative graphic of diagonal lines.

# *Le projet* **D'UNE VILLE**

## **edito**

Chères Dionysiennes, chers Dionysiens,

La fermeture du pont reliant la commune de Bonzac à Saint Denis de Pile représente un véritable coup dur. Cet ouvrage départemental ne se résume pas à un simple bloc de béton et d'acier ; il constitue un élément essentiel de notre identité. Depuis des décennies, il facilite nos échanges et nos déplacements, contribuant ainsi à la vitalité de notre bourg et à la singularité de notre paysage.

Pour autant, cette fermeture s'avère être une mesure nécessaire pour des raisons de sécurité, les limitations d'usage mises en place s'avérant insuffisantes. En effet, comme 35 000 autres ponts en France, celui-ci présente un état structurel particulièrement préoccupant.

Dans ce contexte, mon équipe et moi-même concentrons nos efforts sur la mobilisation de tous les moyens nécessaires pour atténuer les conséquences de cette fermeture.



Notre action porte déjà ses fruits avec l'engagement du Département, propriétaire de l'ouvrage, en faveur de travaux qui débiteront prochainement. Des mesures seront également annoncées pour faciliter le quotidien des personnes impactées par la fermeture de cet axe.

Durant cette période, je vous invite à contribuer aux efforts pour soutenir nos commerçants. En effet, je ne peux croire que leur pérennité repose uniquement sur les habitants des communes riveraines ; il est crucial que tous, habitants et visiteurs, participent à cette dynamique économique.

Nous traversons une épreuve, mais nous avons déjà surmonté bien d'autres défis. Saint Denis de Pile est solide, attractive et pleine de ressources. Resserrons les rangs !

**Fabienne Fonteneau,**  
Maire de Saint Denis de Pile

Le **11 janvier 2024**, Madame le Maire, Fabienne Fonteneau, a adressé ses vœux aux Dionysiens, accompagnée des membres du conseil municipal et du conseil municipal des enfants. Elle a également partagé les trois principaux axes sur lesquels la commune s'engage : le logement, la promotion d'une alimentation saine et durable, ainsi que l'éducation.



Le **18 janvier 2024**, lors des vœux du Maire aux agents de la commune, Fabienne Fonteneau a remis la médaille d'honneur régionale, départementale et communale à 16 agents pour récompenser leur engagement. Cette distinction, décernée par le Préfet, célèbre les années dédiées au service des collectivités locales. Parmi eux, 6 agents ont été distingués avec la médaille d'argent (20 ans de service), 6 avec la médaille vermeil (30 ans), et 4 avec la médaille d'or (35 ans de service public).



**3 février 2024**: Depuis plusieurs années, la mairie de Saint Denis de Pile distribue aux dionysiens des appâts et des pièges pour lutter contre les frelons asiatiques et ainsi préserver les abeilles. 120 pièges et appâts ont été distribués.

Le **7 janvier 2024**, autour d'un chocolat chaud, les coffrets gourmands ont été remis à nos aînés. Pour celles et ceux qui n'ont pas pu participer à ce moment très convivial, les coffrets ont été distribués par les élus à leur domicile.



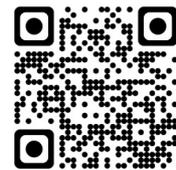
En ce début d'année, la Ville de Saint Denis de Pile a organisé son cycle annuel de réunions avec les acteurs économiques locaux de notre commune : les commerçants (**le 8 février**) et les artisans (**le 12 février**). Rassemblés autour du maire Fabienne Fonteneau, nos partenaires locaux La Cali - Communauté d'agglomération du Libournais, le PLIE du Libournais, la CCI Bordeaux Gironde, la CMA Gironde - Nouvelle-Aquitaine et le Tribunal de Commerce de Libourne, ont pu présenter un éventail très complet d'aides, de services et de conseils destinés à soutenir nos entreprises locales. Ces rencontres ont permis des échanges, mais aussi de créer une synergie entre des chefs d'entreprise parfois éloignés, favorisant le partage d'idées et renforçant notre tissu économique.



**RESTEZ INFORMÉ.E DES DERNIÈRES ACTUALITÉS**

**SITE INTERNET DE LA VILLE :**  
[www.mairie-saintdenisdepile.fr](http://www.mairie-saintdenisdepile.fr)  
**PAGE FACEBOOK :**  
[facebook.com/SaintDenisdePile](https://facebook.com/SaintDenisdePile)  
 Si vous rencontrez des difficultés pour vous abonner à la page de la ville ou pour consulter son site internet, le CCAS et/ou le centre socioculturel peuvent vous aider.

accédez au site de la ville



accédez à la page facebook



## vie quotidienne



Le budget 2024  
DOB et vote du budget primitif



Interview du Maire  
Budget 2024



Permis de végétaliser  
Végétalisation de la place



St Denis de Pile Signalement  
Nouvelle application citoyenne



## plein de vie



Budget participatif  
Retour sur la phase 1

Nos amis à quatre pattes !  
Qui fait quoi ?

**Côté Pile n°90, Printemps 2024** - Magazine édité par la mairie de Saint Denis de Pile, Place de Verdun - 33910 Saint Denis de Pile / Tél. : 0557554420 / lemaire@mairie-saintdenisdepile.fr / Directrice de la publication : Fabienne Fonteneau. Rédactrice en chef : Stéphanie Pays. Couverture : © Adobestock. Photos : © Service communication ville de Saint Denis de Pile / Impression : Mailex à Coutras. Tirage : 2 900 exemplaires. Dépôt légal à parution.



CCAS  
Lutte contre l'isolement

expression politique **19**

cali, la com d'agglomération **21**

vie dynamique **22-23**

agenda **23**



## BUDGET 2024

### DOB ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Le budget d'une commune est un acte de prévision et d'autorisation des recettes et des dépenses. L'élaboration du budget doit se faire dans le respect des objectifs et des priorités de la politique municipale, d'où l'intérêt et l'importance du débat préalable d'orientations budgétaires.

#### LES ÉTAPES D'ÉLABORATION D'UN BUDGET :

**Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)** – a eu lieu lors du conseil municipal du 4 mars : Avant le vote du budget primitif (ou budget prévisionnel), le Conseil municipal est tenu de mener un débat, qui repose sur un Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB), dans un délai de deux mois.

**Budget Primitif (BP)** – sera voté lors du conseil municipal du 8 avril : Le BP, voté par les conseillers municipaux, comprend les estimations des recettes et des dépenses pour une année, tant en fonctionnement qu'en investissement. Il est crucial car il détermine l'impôt et doit donc être complet. Le vote du budget primitif, ainsi que des taux des impôts locaux, doit intervenir avant le 15 avril de chaque année.

**Fiscalité maîtrisée :**  
Depuis 7 ans, pas d'augmentation de la part communale de l'impôt foncier.

#### ORIENTATIONS 2024 - CE QU'IL FAUT RETENIR :

En ce qui concerne les orientations en matière d'investissement, les opérations courantes pour l'année 2024 sont estimées à **1 672 724 €**.

Ces investissements engloberont des domaines tels que les établissements scolaires, les équipements sportifs, l'aménagement des voiries et des espaces publics, la mise en place de la signalisation routière, l'aménagement du territoire communal, le déploiement du plan de défense incendie, ainsi que l'acquisition de matériels ou encore le renouvellement du matériel des services communaux et des bâtiments.

Le montant prévisionnel total des APCP (autorisations de programme et des crédits de paiement) est estimé à **1 897 960 €**.

Ces fonds seront alloués à divers projets, notamment la restructuration de l'ancienne bibliothèque, la création de la cuisine centrale pour la restauration scolaire, les travaux du cimetière et de l'église, ainsi que la rénovation énergétique des bâtiments, la renaturation du bourg et les opérations foncières.

## FOCUS

#### LES GRANDS AXES DE LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE 2024 :

##### Affaires scolaires :

- Réfection des toilettes de l'école élémentaire,
- Réfection de deux salles de classe de l'école élémentaire.

##### Plan Alimentaire Communal :

- Restitution et préservation de terres naturelles et agricoles par le biais du PLU,
- Dernière tranche de l'AP-CP de la cuisine centrale.

##### Aménagement et travaux :

- Renaturation de la place centrale,
- Poursuite du schéma directeur de rénovation en

lien avec le Plan de Sobriété Énergétique,

- Aménagement du nouveau cimetière,
- Aménagement à Martin Masson : étude pré opérationnelle pour 2024,
- Poursuite du plan de déplacement doux,
- Défense incendie : schéma communal de défense entièrement réalisé fin 2026,
- Reprises de voirie : route du port du Flays, chemin des Treilles (Picardon/ Chemin des Moines), chemin de l'aérodrome, chemin de Dallau,
- Gestion pluviale de voies communales,
- Etude programmatique pour évaluer et déterminer les conditions d'accueil d'un centre de santé.

# INTERVIEW DU MAIRE

## Comment le budget 2024 de Saint-Denis-de-Pile fait-il face à l'inflation persistante ?

**Fabienne Fonteneau** : Tout comme les ménages, notre commune est confrontée à une augmentation significative du coût de l'énergie et des matières premières, à laquelle s'ajoute la hausse du coût de la construction soit + 7,99% cette année. Nous entrevoyons la fin de ce cycle d'augmentation, mais il est peu probable qu'une baisse soit amorcée dans un avenir proche. La crise du logement aura également un impact sur les recettes et les finances communales à travers des droits de mutation en baisse en raison de la chute du nombre de transactions immobilières. Nos recettes ne progressent pas au même rythme que l'inflation. En conséquence, Saint-Denis-de-Pile a perdu en pouvoir d'achat, comme ses habitants.

## Comment la réduction des dotations de l'État impacte-t-elle les projets municipaux ?

Depuis un certain temps déjà, nous ne pouvons plus compter sur les dotations de l'État pour soutenir nos services publics. Cette diminution significative des fonds de l'État, près de 30% en 15 ans, a un impact direct sur les communes. Par ailleurs, la compensation de la perte des recettes liées à la suppression de la taxe d'habitation n'est pas au rendez-vous. Alors, comme beaucoup de collectivités, nous serons sûrement contraints de réévaluer nos priorités et de repenser nos stratégies de financement pour continuer à servir au mieux les intérêts de la commune et de ses habitants. Il nous faudra également continuer de palier aux carences de l'état dans certains domaines pourtant régaliens comme la sécurité et la santé.

## Comment la ville prévoit-elle de maintenir ses investissements à hauteur de 1,8M d'euros tout en maîtrisant ses dépenses de fonctionnement ?

Malgré le contexte particulier que nous traversons, la commune continuera de manière prudente à investir dans l'adaptation de ses équipements et infrastructures pour relever les défis futurs en matière d'alimentation saine et durable, de logement, de transition énergétique et d'attractivité. Nous continuerons également de rationaliser nos dépenses de fonctionnement en examinant attentivement chaque poste budgétaire et en identifiant les domaines où des économies peuvent continuer d'être réalisées, en préservant la qualité des services rendus à nos citoyens. Cette approche équilibrée vise à maintenir un niveau d'investissement nécessaire tout en contribuant à la stabilité financière de la commune.

## Pouvez-vous nous expliquer comment Saint-Denis-de-Pile obtient des subventions et comment celles-ci contribuent au financement des projets ?

Nous consacrons du temps à épilucher les règlements d'intervention des collectivités et organismes partenaires, pour identifier toutes les sources de co-financement, car elles jouent un rôle essentiel dans de nombreux projets municipaux. Mais désormais, elles sont plus rares en raison des contraintes qui pèsent sur tous. Pour autant je pourrais encore citer l'exemple de la réhabilitation de l'ancienne bibliothèque en restaurant qui a séduit nos partenaires et bénéficie d'un soutien substantiel (Etat/DSIL, FEDER/Fond Européen, Conseil Régional Nouvelle Aquitaine). Une subvention du fonds vert contribuera également à la rénovation énergétique de nos bâtiments.

## Face à la hausse des taux d'intérêt, envisagez-vous de nouveaux emprunts ?

La dette, quand elle demeure mesurée, ce qui est notre cas, ne constitue pas nécessairement un fardeau. Elle peut

permettre de poursuivre ou renforcer des investissements en faveur de notre patrimoine et en assumer ainsi durablement l'état, l'accessibilité à tous ainsi que l'attractivité. La santé financière d'une commune se mesure aussi à l'état de son patrimoine. Enfin, je précise que l'emprunt ne constitue jamais un levier pour assurer les dépenses courantes de la ville qui sont autofinancées. Bien que les taux d'intérêt aient augmenté, ils ont désormais atteint un plafond et une stabilisation est annoncée par la Banque Centrale Européenne dans le courant de l'année 2024.



## Quels sont les principaux domaines d'investissement du budget municipal pour 2024 ? Peut-on s'attendre à des projets d'envergure cette année ?

Cette année sera marquée par des développements significatifs sur plusieurs fronts, tels que l'éducation (réfection de deux classes et des toilettes de l'école élémentaire), des projets d'aménagement (nouveau cimetière, place centrale, voies cyclables), la poursuite du schéma directeur de rénovation des bâtiments en lien avec le Plan de Sobriété Énergétique (PSE), la fin des travaux du restaurant du bourg « le Chapitre » et de la cuisine centrale, le lancement d'une étude programmatique pour un centre de santé ou encore celle pré-opérationnelle de l'aménagement à Martin Masson. Il est important de noter que les projets d'envergure nécessitent du temps, des moyens et sont généralement le fruit d'un processus étape par étape avant de se concrétiser. C'est la raison pour laquelle certaines opérations d'investissement sont portées dans le cadre d'une AP-CP (Autorisation de Programme et Crédit de Paiement) permettant un phasage et un financement pluriannuel.

## Quelles sont les dépenses de fonctionnement les plus importantes prévues pour 2024 ?

Les dépenses de fonctionnement se concentrent principalement sur deux axes. Les charges générales, (notamment les achats et les fluides) qui demeurent stables grâce aux efforts consentis. Et les charges de personnel, qui connaissent une légère augmentation attribuable aux impacts conjoncturels ainsi qu'au recrutement d'un agent d'accueil à temps plein. Nous avons dû renforcer ces postes afin de garantir un bon fonctionnement du service public, notamment à l'état civil qui génère un flux très important d'utilisateurs en raison du service de recueil pour les documents d'identité (passeports et cartes nationales d'identité).

## Alors que vous entamez la seconde moitié de ce mandat, pensez-vous pouvoir réaliser tous vos projets pour la ville ?

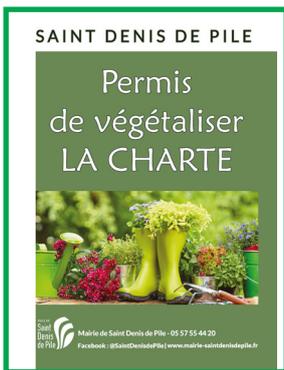
Nous avons dû faire face à de nombreuses difficultés, engendrées par le contexte, nous les assumons tout en maintenant le cap. Je suis pleinement concentrée sur la tâche à conduire car je crois profondément en la valeur de nos initiatives et au rôle qui est le nôtre par notre engagement à améliorer le quotidien de nos concitoyens. Certains projets nécessiteront plus de temps, nous avons dû réorganiser les priorités. C'est ce qui est attendu de celles et ceux qui sont en responsabilité: s'adapter, gérer, prioriser et réunir les conditions. Malgré les obstacles, nous progressons, des avancées significatives sont d'ores et déjà bien visibles à Saint Denis de Pile.



## Permis de végétaliser

# EMBELLIR SON CADRE DE VIE

Participez au développement de la végétalisation et de la biodiversité au sein de la commune!



Le permis de végétaliser, nouveau dispositif proposé par la commune, vise à favoriser l'essor de la nature et de la biodiversité en engageant la participation des citoyens. En obtenant ce permis, vous bénéficiez d'une autorisation temporaire pour utiliser un petit espace public dans le cadre de vos initiatives de jardinage écologique.

Les objectifs de ce programme sont variés : embellir votre environnement, agrémenter le mobilier urbain de végétation, contribuer à la qualité de l'air, végétaliser des quartiers, encourager les liens entre voisins, et promouvoir la biodiversité.

### Voici comment cela fonctionne :

1. Consultez la charte du permis de végétaliser disponible sur le site web de la ville.
2. Remplissez le formulaire de demande d'occupation temporaire du domaine public.
3. Déposez le formulaire complété à l'accueil de la mairie ou envoyez-le par e-mail à [ctm@mairie-saintdenisdepile.fr](mailto:ctm@mairie-saintdenisdepile.fr).
4. La municipalité étudiera votre projet et vous recontactera.



**Marc Lagarde,**  
Adjoint au maire délégué au suivi des travaux, au PAVE et au cadre de vie

Restez informés sur le site de la ville  
<https://www.mairie-saintdenisdepile.fr/>  
ou en flashant le QR code ci-contre



Notre commune s'étend sur 28km<sup>2</sup> et l'espace public offre de multiples options, propices à être végétalisées. Je pense notamment aux espaces inexploités le long des murettes, qui pourraient accueillir des plantations ou des jachères fleuries au lieu d'être simplement tondus. De plus, nous pouvons envisager d'autres initiatives, telles que des plantations dans les rues ou l'installation de jardinières, comme cela a été réalisé avec succès dans la rue des Chantiers. La participation citoyenne est au cœur de notre approche, offrant à chacun l'opportunité de contribuer à l'embellissement de notre commune.

## Aménagements et renaturation de la place

L'aménagement de la place du bourg a été approuvé lors du conseil municipal du 11 décembre dernier. Ce projet bénéficie d'une Autorisation de Programme de Crédits de Paiement (APCP), qui permet de le financer de manière échelonnée sur plusieurs exercices. Grâce à cette démarche, les travaux ont pu débuter dès le début de l'année 2024.

Cette initiative d'aménagement végétal de la place vise à améliorer significativement le cadre de vie local et à atténuer les îlots de chaleur engendrés par les surfaces en calcaire.

Les travaux seront divisés en trois grandes étapes :

La première phase consistera en la création d'un espace vert entre la mairie et la salle des fêtes, impliquant la transformation de la surface gravillonnée en un espace verdoyant comprenant une fontaine à boire, des

jardinières, du gazon en plaques, du mobilier urbain, ainsi que des plantes grimpantes sur une structure en bois réalisée en régie.

La deuxième phase comprendra la végétalisation devant la maison de l'Isle, avec la plantation de 25 arbres, la création d'un sol fleuri, le réhaussement du sol, et l'installation de mobilier urbain.

Enfin, la troisième phase consistera à la création de jardinières, à la mise en place de plantes grimpantes et à la plantation d'arbres en remplacement de ceux qui pourraient le nécessiter.



# APPLICATION MOBILE

## ST DENIS DE PILE SIGNALEMENT

Signalez en un clin d'oeil tout incident sur la voie publique : panneau tombé, arbre bloquant, décharge sauvage, éclairage défaillant...

La Ville de Saint Denis de Pile a récemment lancé une nouvelle application citoyenne qui offre aux Dionysiennes et aux Dionysiens la possibilité de signaler tout incident sur la voie publique, comme un lampadaire défectueux, un panneau renversé ou un stationnement dangereux.

Cette application remplace désormais Tell My City, précédemment utilisée.

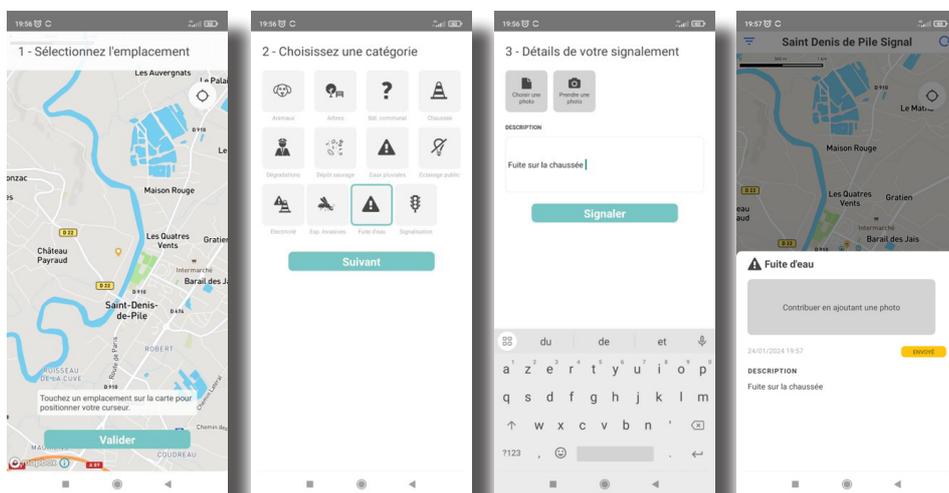
Cet outil simple, efficace et complémentaire à l'accueil du public en mairie offre une nouvelle façon de signaler les problèmes rencontrés dans la commune.

Vous pouvez la télécharger gratuitement depuis Google Play ou l'App Store.

### Comment procéder ? Rien de plus simple :

1. Téléchargez et installez l'application « St Denis de Pile Signalement ».
2. Créez votre compte, nécessaire pour suivre l'évolution de votre signalement.
3. Sélectionnez l'emplacement du problème sur la carte.
4. Choisissez la catégorie appropriée.
5. Ajoutez des détails à votre signalement en incluant une photo ou une vidéo si nécessaire.
6. Validez ! Votre demande est directement transmise aux services municipaux pour traitement.

+ d'infos sur [www.mairie-saintdenisdepile.fr](http://www.mairie-saintdenisdepile.fr)



## Famille d'accueil

Jeunes lycéens étrangers colombiens, allemands et italiens recherchent une famille d'accueil

D'Italie, de Colombie, d'Allemagne ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association **CEI-Centre Echanges Internationaux**. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements :

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo

Magali FOUQUERÉ - 02.99.46.10.32

[m.fouquere@groupe-cei.fr](mailto:m.fouquere@groupe-cei.fr)

Géraldine MILON LEROY, responsable locale 33 380 Mios

06.60.27.92.92 / [gemilonleroylive.fr](http://gemilonleroylive.fr)





# Le Plan Alimentaire Communal

UNE DEMARCHE GLOBALE  
DE LA TERRE À L'ASSIETTE !

Saint Denis de Pile poursuit son engagement en faveur d'une alimentation de proximité et durable. À travers son Plan Alimentaire Communal (PAC), la commune s'attelle à préserver les terres agricoles, soutenir les producteurs locaux et promouvoir la qualité dans la restauration scolaire. Avec des objectifs clairs, du renforcement de l'économie locale à la sensibilisation à la nutrition, le PAC incarne une vision holistique de l'alimentation.



Épinard  
412

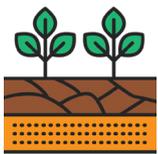




## le Plan Alimentaire Communal DE LA TERRE À L'ASSIETTE !

Mettre sur pied une filière alimentaire de proximité, stable et pérenne, est un défi, a fortiori lorsque le développement foncier a longtemps été favorisé. L'approvisionnement local est un enjeu majeur pour l'avenir des villes, que Saint Denis de Pile a souhaité relever !

À la genèse du projet novateur de Plan Alimentaire Communal (PAC) se trouve une impulsion volontariste, façonnée au fil des années autour de trois axes fondamentaux : la reconquête et la préservation des terres naturelles et agricoles, le soutien aux producteurs locaux et la mise en œuvre d'une démarche qualité pour la restauration scolaire.



### LA RECONQUÊTE ET LA PRÉSERVATION DES TERRES NATURELLES ET AGRICOLES EN QUELQUES CHIFFRES :

- Dès 2013, suppression de 30 hectares de zones à urbaniser,
- Suppression entérinée de 60 hectares à urbaniser sur le dernier PLU,
- 1800 hectares de terres naturelles et 1500 hectares de terres agricoles sur le territoire communal.



### LE SOUTIEN AUX PRODUCTEURS LOCAUX :

- Mise en place d'un marché dédié,
- Identification de potentielles terres agraires en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et la CALI :
  - \* 5 hectares de terrain proposés aux maraichers et petits éleveurs souhaitant s'installer,
  - \* Rédaction de baux de fermage,
  - \* Soutien à l'équipement et à la structuration.



### UNE DÉMARCHE QUALITÉ POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE :

- Construction d'une cuisine centrale pour confectionner nos repas,
- Approvisionnement de la restauration scolaire par des producteurs locaux en circuit court.





## DE LA TERRE À L'ASSIETTE



## DES OBJECTIFS, DES ACTIONS ET DES PROJETS

Le Plan Alimentaire Communal a pour ambition de poursuivre plusieurs objectifs essentiels, parmi lesquels figurent la promotion de l'agriculture locale, le renforcement des circuits courts, la garantie de la sécurité alimentaire, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la promotion de la solidarité, le soutien au développement économique local, ainsi que l'éducation et la sensibilisation à la nutrition.

Pour atteindre ces objectifs ambitieux, une série d'actions concrètes est déjà mise en œuvre, à l'instar de la politique d'acquisition de terrains.

Parallèlement, de nouveaux projets sont à l'étude, parmi lesquels figurent l'évolution de la banque alimentaire, la création d'un jardin pédagogique destiné aux élèves, le déploiement d'une activité de conserverie au sein de la cuisine centrale, ainsi que la création d'une halle pour le marché.



## FOCUS

## CUISINE CENTRALE

### LIVRAISON DE LA NOUVELLE CUISINE CENTRALE :

### Un projet tourné vers l'avenir !

À l'heure où les budgets familiaux sont fragilisés par l'inflation, garantir une alimentation de qualité constitue une préoccupation et un enjeu. Saint Denis de Pile prend des mesures concrètes en créant sa toute nouvelle cuisine centrale, symbole d'un engagement fort en faveur de la santé et des ménages.

Une alimentation saine, moins transformée, confectionnée sur place et composée de plus de produits bio et locaux : c'est ce que va permettre la création de l'unité de restauration collective à Saint Denis de Pile. L'objectif ? La maîtrise durable de la production des repas pour répondre à un enjeu majeur de santé publique et permettre un gain d'autonomie tout en assurant, grâce à des outils modernes, de meilleures conditions de travail pour nos agents.



**Pierre Yves Leny,**  
Directeur bâtiments et logistique  
Mairie de Saint Denis de Pile



« Ce nouvel outil va permettre l'utilisation de techniques innovantes pour la préparation des aliments et la création de nouvelles recettes.

Ces nouveaux équipements de pointe vont également faciliter le travail des 3 agents municipaux, cuisiniers de métiers, qui confectionnent les repas. »



Aujourd'hui, le restaurant scolaire met déjà 27% de produits bio et 10% de produits durables et de qualité (hors bio) dans les assiettes de ses petits usagers, un taux légèrement supérieur à la moyenne des cantines de notre département. (Source <https://ma-cantine.agriculture.gouv.fr/>). La fréquence minimale des menus végétariens est respectée et nous sommes également engagé dans une démarche de réduction drastique du gaspillage alimentaire.



**Michèle Dauge,**  
Adjointe au Maire  
Déléguée à l'éducation



« À travers ce projet, la municipalité cherche à garantir l'accès à une alimentation saine, offrant à chaque enfant des apports nutritifs suffisants. Un enjeu d'autant plus important à l'heure où le repas du midi est parfois le seul repas complet et équilibré dans certains foyers. »



Consciente des enjeux majeurs du système alimentaire actuel, notamment en termes de sécurité alimentaire, de durabilité environnementale et d'accès inégal aux ressources alimentaires, la municipalité agit pour favoriser une alimentation de qualité, respectueuse de l'environnement, jouant un rôle moteur dans la transition vers un modèle alimentaire vertueux, plus durable et équitable à l'échelle locale.

**Fabienne Fonteneau,**  
Maire de Saint Denis de Pile



« Ce projet, qui est un des piliers de notre Plan Alimentaire Communal (PAC), joue un rôle clé dans la transformation de notre modèle alimentaire. Les repas seront désormais préparés en liaison chaude, grâce à une cuisine centrale de proximité.

Nos agents bénéficieront d'une formation approfondie sur l'utilisation des nouveaux équipements de pointe et deviendront les artisans du changement sur le terrain.

À Saint Denis de Pile, nous déployons de nouvelles méthodes et une vision de la restauration scolaire, vertueuses pour la santé et les papilles de nos enfants. »

## La refonte de la cuisine centrale en chiffres





## participation citoyenne

# BUDGET PARTICIPATIF 2024/2025

Encore plus d'idées pour une seconde édition prometteuse!

La période d'appel à projets de la seconde édition du budget participatif vient de s'achever avec une forte mobilisation des Dionysiens. Au total, 13 propositions ont été soumises, couvrant un large éventail de thématiques telles que l'amélioration du cadre de vie, la culture dans l'espace public ou encore les activités de loisirs.

À présent, les services municipaux entament l'analyse de ces projets afin de garantir leur conformité avec le règlement intérieur du dispositif et de s'assurer qu'ils respectent l'enveloppe budgétaire dédiée.

Les projets qui répondent à ces critères seront ensuite soumis au vote des habitants, qui se tiendra du 15 mai au 15 juin prochain, leur donnant ainsi l'opportunité de choisir les initiatives qu'ils souhaitent voir se concrétiser dans la ville.

Une fois le ou les projets lauréats désignés, la municipalité prendra en charge leur mise en œuvre.



Restez informés sur le site  
<https://jeparticipe.mairie-saintdenisdepile.fr/>  
 ou en flashant le QR code ci-contre





## nos amis à 4 pattes : qui fait quoi ?

# STÉRILISATION, IDENTIFICATION, LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE

La détention d'un animal de compagnie s'accompagne de responsabilités essentielles. Malheureusement, certains propriétaires négligents ne les respectent pas, ce qui oblige les municipalités à intervenir alors que ces questions ne relèvent pas de leurs compétences.

En France, la législation impose aux propriétaires de chiens et de chats de les faire identifier. Cette démarche vise à garantir la traçabilité des animaux domestiques et à lutter contre l'abandon et la maltraitance. Tout acte de cruauté envers un animal est quant à lui passible de sanctions pénales. À Saint Denis de Pile, comme dans de nombreuses communes, les agents municipaux interviennent fréquemment lorsqu'ils découvrent des animaux errants dans l'espace public, des portées de chatons abandonnées au printemps, ou encore en cas de signalement de maltraitance et de négligence. **Quelles sont les actions menées par la municipalité ?**

**Les animaux errants :** la commune participe financièrement à une prestation de fourrière en cotisant auprès du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU), à hauteur de 0,78 centime d'euros par habitant. Elle assume de plus la capture ainsi que le transport jusqu'au refuge avec ce que cela nécessite de temps.

**+ Les animaux identifiés ont plus de chances de retrouver leur foyer en cas de perte ou de fugue**

**Les cas de maltraitance :** la commune œuvre pour établir les faits et contacter des associations spécialisées qui accomplissent un travail remarquable. Submergées par les demandes, elles ne peuvent malheureusement pas répondre à l'intégralité des demandes face à des besoins qui explosent. C'est ainsi que la commune a pu être amenée, dans l'urgence, à prendre en charge des soins vétérinaires.

**+ La commune mène systématiquement des démarches pour que les auteurs de maltraitance répondent de leurs actes devant la justice.**

**La stérilisation et l'identification des chats sans maître :** la commune a établi et signé une convention avec la Fondation 30 Millions d'Amis. Ce partenariat permet la prise en charge financière, pour moitié, des actes de stérilisation et d'identification. En 2023, plus d'une quarantaine de chats ont ainsi été stérilisés dans notre commune grâce à cette initiative.

**+ Un couple de chats non stérilisés peut engendrer jusqu'à 20 000 descendants en 4 ans (Source Fondation 30 Millions d'amis)**

Recherche

## Familles d'accueil



Lors du dernier épisode d'inondations, des opérations de sauvetage d'animaux (chèvres, moutons...) ont été nécessaires. Ainsi, nous cherchons à recenser des familles d'accueil qui seraient disposées à héberger des animaux en cas de catastrophe naturelle.

Si vous êtes volontaire, veuillez nous contacter à l'adresse :

[lemaire@mairie-saintdenisdepile.fr](mailto:lemaire@mairie-saintdenisdepile.fr)



CCAS

## LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

Une équipe de visiteurs bénévoles de convivialité, coordonnée par le CCAS et adhérant à l'association Monalisa Gironde, organise des visites au domicile des personnes âgées isolées.

### LES VISITES DE CONVIVIALITÉ :

Les visites de convivialité sont destinées aux personnes âgées résidant dans la commune de Saint Denis de Pile qui souhaitent bénéficier de visites régulières à leur domicile. L'objectif est de favoriser le maintien des liens sociaux et d'offrir aux participants l'occasion de partager des moments agréables avec les visiteurs bénévoles.

### LES BÉNÉVOLES :

L'équipe de bénévoles est constituée de membres du Conseil d'Administration du CCAS ainsi que de résidents de la commune désireux de s'impliquer dans ce programme de visites régulières de convivialité auprès des personnes âgées. Chaque bénévole signe une charte qui établit le cadre éthique et les modalités d'intervention auprès des personnes bénéficiant de cette action.

**L'équipe recherche des bénévoles supplémentaires pour pouvoir répondre à toutes les demandes.**

### CADRE ETHIQUE :

Chaque bénévole s'engage à exercer son action dans le respect absolu de la discrétion et à préserver la confidentialité des échanges. Il doit respecter la dignité, la liberté, ainsi que les opinions et particularités des personnes visitées, en observant les principes de neutralité politique, philosophique ou religieuse, ainsi que de laïcité. De plus, chaque bénévole doit agir de manière désintéressée et refuser tout cadeau ou dédommagement.

### CADRE D'INTERVENTION :

Les visites de convivialité se déroulent au domicile des personnes âgées, après prise de rendez-vous par téléphone. Chaque visite est réalisée par deux bénévoles. La première visite a pour objectif de présenter les modalités et le cadre de ces rencontres à domicile. Un roulement entre les bénévoles est organisé pour les visites chez une même personne, afin de diversifier les interactions.

Le rythme des visites est en moyenne d'une fois tous les 15 jours. Une suspension de l'action est prévue durant les mois de juillet et août.



La 1<sup>ère</sup> édition de la semaine «Luttes contre l'isolement des personnes âgées» sur le thème : «Comment repérer et prévenir l'isolement des personnes âgées» aura lieu du 10 au 15 juin 2024

CCAS DE SAINT DENIS DE PILE : 05 57 55 04 60 [ccas@mairie-saintdenisdepile.fr](mailto:ccas@mairie-saintdenisdepile.fr)

## PORTRAITS DE FAMILLES - CENTRE SOCIOCULTUREL OBTENTION DE L'AGRÉMENT JEUNESSE ET SPORT

Implanté à Saint Denis de Pile, le centre socioculturel « Portraits de Familles » est un acteur majeur du lien social et familial ainsi que de l'animation du territoire de l'ancien canton de Guîtres. Ouvert à tous, il constitue un espace de rencontres et d'échanges où les habitants sont chaleureusement accueillis, écoutés et encouragés à participer à de nombreuses activités.

En décembre dernier, le centre a obtenu **l'agrément jeunesse et sport**, une distinction délivrée aux associations qui s'engagent en faveur des jeunes, que ce soit à travers le sport ou l'éducation. Ce label de qualité confère de nombreux avantages aux associations bénéficiaires, notamment un accès facilité aux financements, la possibilité d'intégrer des programmes officiels, et la reconnaissance de leur engagement envers la jeunesse et le sport.



### La parole est à la majorité

Alimenter sainement, durablement, à un prix abordable constituera dans les années à venir un véritable défi au quotidien.

Cet enjeu, qualifié de « fait social total » tant il mobilise de dimensions (économiques, environnementales, foncières etc...), nous l'avons anticipé. C'est pourquoi nous y consacrons du temps et des moyens.

Nous préservons tout d'abord des terres naturelles et agricoles dans le cadre de notre Plan local d'urbanisme. Car c'est le gage d'une plus grande autonomie et d'une capacité à produire.

Nous facilitons ensuite l'installation de maraîchers, de cultivateurs ou d'éleveurs qui participeront à notre plan alimentaire communal.

Enfin, après une année de travaux, nous sommes très heureux de livrer la cuisine centrale qui permettra de confectionner les repas de nos cantines et ainsi d'en maîtriser dans le temps, la qualité nutritionnelle et le coût.

C'est l'engagement que nous tenons afin que chaque enfant scolarisé bénéficie d'un bon repas, entre 1 et 4,50 euros.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ  
VIVONS SAINT DENIS DE PILE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

expression politique

### La parole est à l'opposition

Tout va très bien à St Denis de Pile mais « quelques petits riens » qu'il faut que l'on vous dise : LE PONT DE BONZAC interdit à toutes circulations en Février 2024 pour une durée indéterminée. Comme cela gronde dans « les chaumières » communiqué du 8 Avril de Mme le Maire, histoire de se couvrir, signalant son intervention en 2020 auprès du Conseil départemental. Et depuis 4 ans quoi ?? Nous n'en avons jamais entendu parler en conseil Municipal. C'est un gros problème pour nos commerçants sédentaires comme ceux du marché dominical. LES INONDATIONS RECURENTES : Il serait temps d'en tenir compte pour être réactifs avec des moyens adaptés. ROUTE DE COUDREAU secteur FRAPPE afin de réduire la vitesse sur route avec des « travaux » minimalistes : pause de 2 écluses et vitesse à 30 Kms/H. Tellement bien faits que pas vraiment compréhensibles. Cela d'autant plus que le panneau lumineux à 50 kms était toujours en place. Comme cela ne marchait pas, de façon pédagogique, un super épisode de PV et retraits de permis s'en est suivi avec la police municipale flanquée d'un Officier de Police Judiciaire en civil. Chacun appréciera la méthode. HORS LE CENTRE VILLE il y a des portions de route forts endommagées comme celle du PAS du LOUP avec des panneaux de signalisation qui se contredisent et ainsi des passages de camions qui ne devraient pas avoir lieu. CHANGEMENT DANS LE PERSONNEL : Une affaire régulière à la Mairie. Là c'est pour l'ETAT CIVIL. Annonce de recrutement du 8 Mars pour le 3 Avril d'un nouvel Officier d'Etat civil. Au prochain COTE PILE.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION :  
Pascal RAYMOND / Henriette DUFOURG-CAMOUS / Franck HALBERSTAM

# Atelier de pratique artistique avec Max Ducos

l'image



**Le 29 janvier dernier, Max Ducos (peintre, illustrateur et auteur d'albums jeunesse) a mené des ateliers d'Art plastique auprès des élèves de CE1 et CE2 de l'école élémentaire Anne Frank.**

**Un projet d'éducation artistique et culturelle proposé par Boma en collaboration avec la Cali dans le cadre de «L'Art de Grandir». Une présentation des créations des enfants aura lieu du 30 avril au 4 mai.**



## Convention avec le CIVB

# PROMOUVOIR LES VINS DU TERRITOIRE

Le 4 mars dernier, le président de La Cali, Philippe Buisson, et Allan Sichel, président du Conseil Interprofessionnel des Vins de Bordeaux (CIVB), ont signé une convention de partenariat pour promouvoir les vins du territoire.

L'objectif est d'impliquer et de sensibiliser le monde de la restauration à la promotion des Vins de Bordeaux et à leur visibilité dans leurs établissements : aujourd'hui 300 acteurs économiques ont déjà rejoint le mouvement appelé **#BordeauxLocal** au niveau de la Gironde. À ce titre, La Cali a souhaité mettre en place un dispositif spécifique permettant aux restaurateurs, guinguettes et cavistes de son territoire, de valoriser les vins produits sur les appellations réparties sur les 45 communes de l'agglomération : *Bordeaux/Bordeaux Supérieur, Entre-deux-mers, Graves de Vayres, Saint-Émilion, Saint-Émilion Grand Cru, Crémant de Bordeaux, Pomerol et Lalande-de-Pomerol.*

### Qu'est ce que le CIVB ?

Le Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux (CIVB) contribue au développement économique du territoire et soutient les producteurs viticoles du département. Ce dernier a lancé en juillet 2020 le mouvement **#BordeauxLocal**, avec le soutien de l'Office de Tourisme et des Congrès de Bordeaux Métropole et l'UMIH33. Il a pour objectif de valoriser les produits locaux et les Vins de Bordeaux auprès des acteurs économiques girondins. Ainsi, plusieurs campagnes ont été conduites avec les restaurateurs, cavistes et ostréiculteurs locaux pour les accompagner dans leur relation avec les Vins de Bordeaux et ainsi soutenir les producteurs et négociants bordelais.

« C'est une évidence et pourtant cela n'existait pas ! Je suis un défenseur des circuits courts et cette convention symbolise notre soutien à la filière. » confie Philippe Buisson.



### La Cali soutient ses producteurs locaux !

À l'échelle du territoire de La Cali, le secteur viticole occupe une place très importante dans le tissu économique local. À elle seule, elle regroupe **433 exploitants, soit 71,6 % des exploitants du territoire.**

**Le territoire de La Cali dénombre 6 appellations d'origine contrôlée :** l'AOC Bordeaux-Bordeaux Supérieur-Crémant de Bordeaux, l'AOC Entre-deux-mers, l'AOC Grave de Vayres, l'AOC Saint-Émilion-Saint Émilion Grand Cru, l'AOC Pomerol et l'AOC Lalande-de-Pomerol.

Le secteur viticole fait aujourd'hui face à une conjoncture économique et climatique délicate (baisse de la consommation des vins rouges locaux, multiplication des cas de maladies, gel...).

Au regard de ce contexte, La Cali a souhaité contractualiser avec le CIVB pour faire un focus sur les vins produits sur le territoire de La Cali en incitant les 80 établissements environ

de son territoire à rejoindre ce mouvement de mise en valeur et de promotion des vins locaux, et à le renforcer localement par un soutien en terme de promotion et publicité sur lieux de vente, complémentaire aux actions de **#BordeauxLocal.**

Cette convention concernerait environ : **56 restaurants, 11 bars-restaurants spécialisés, 5 guinguettes et 4 cavistes.**

Toutes les informations sur le site <http://www.lacali.fr/>



## AVRIL-JUIN 2024

### LA PROGRAMMATION DU DEUXIÈME TRIMESTRE À BOMA MÉDIATHÈQUE | PARC | CHARTREUSE

Nos amis les robots ouvriront ce 2<sup>ème</sup> trimestre avec les ateliers de la Quinzaine du Numérique. Puis les beaux jours accueilleront de nombreux événements dans notre magnifique parc ! En avril le soleil est commandé pour le festival jeune public « Pile de Drôles », suivi en mai de la Fête de la nature et de la Fête mondiale du jeu, organisés par Portraits de Familles. En juin et comme souvent à Boma, la musique est à l'honneur : la scène ouverte de Portraits de Familles, la fête de la musique et le tant attendu festival Musik à Pile... **Consultez le programme complet sur [boma-qg.fr](http://boma-qg.fr)**

### DU 01 AU 15 AVRIL

#### LA QUINZAINE DU NUMÉRIQUE

LE DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE LANCE LA QUINZAINE DU NUMÉRIQUE EN BIBLIOTHÈQUE DU 06 AU 20 AVRIL 2024.

Toute l'équipe de Boma s'associe aux 69 bibliothèques inscrites, pour valoriser le numérique à travers des découvertes, des partenariats, des animations ludo-éducatives, artistiques et culturelles en lien avec la robotique. **Gratuit. Ouvert à tous. Inscription auprès de Portraits de Familles.**



### 11 AU 14 AVRIL

#### FESTIVAL PILE DE DRÔLES #5

BOMA : MÉDIATHÈQUE | PARC | CHARTREUSE

Le cinquième anniversaire du festival Pile de Drôles promet d'être grandiose ! Entre concerts pop, de musiques du monde, contemporaine et classique, spectacles de hip-hop et contés, ateliers artistiques, philosophiques et culinaires, siestes musicales, lecture, maquillage, plein de jeux et de surprises... tout un programme à vivre en famille ! **Le programme et billetterie en ligne sur [musikapile.fr](http://musikapile.fr)**

### DIMANCHE 19 MAI

#### FOIRE DE LA SAINT FORT CENTRE-VILLE | TOUTE LA JOURNÉE

Les 200 exposants de la Foire de la Saint-Fort vont prendre place en centre-ville jusqu'à Boma pour le plus grand plaisir des 10 000 visiteurs attendus. Au programme : la transhumance, des animations, l'espace bio et bien-être, la fête foraine, un marché du terroir... **Restauration sur place. Accès libre.**

SAINT DENIS DE PILE  
10 000 VISITEURS | 200 EXPOSANTS  
le 19<sup>ème</sup> MAI  
**FOIRE DE LA SAINT-FORT**



DIMANCHE 19 MAI 2024

### AVRIL / MAI / JUIN 2024

#### PROGRAMMATION DE L'ACCORDEUR

Retrouvez la programmation proposée par L'Accordeur sur leur site : [www.laccordeurlasalle.com](http://www.laccordeurlasalle.com)

## AGENDA Avril / Juillet 2024



**7 & 8 JUIN**

## FESTIVAL MUSIK A PILE À BOMA

La bulle musicale et champêtre est de retour pour une 26<sup>ème</sup> édition inédite les vendredi 7 et samedi 8 juin 2024. Son ambiance familiale et chaleureuse, lui confère une saveur unique au savoir-faire artisanal. Mêlant ainsi têtes d'affiche et artistes en devenir, le festival réserve un accueil convivial au public et aux artistes grâce à plus de 130 bénévoles et professionnel.le.s du spectacle, dans le décor bucolique du Parc Bômale, à Saint Denis de Pile.

MusiK à Pile c'est deux soirées avec Raphaël, Yamê, Flavia Coelho, Ladaniva, Almã Mango, Dayfly... et bien d'autres! C'est aussi une après-midi en accès gratuit pour toutes et tous, le samedi de 14h00 à 18h30 avec des concerts, spectacles et animations.

**Billetterie : [musikapile.fr](http://musikapile.fr)**

**Informations : [contact@musikapile.fr](mailto:contact@musikapile.fr) / 06 18 38 21 71**

**+ réseaux sociaux : Facebook [@festivalmusikapile](https://www.facebook.com/festivalmusikapile) • Instagram [@musik\\_a\\_pile](https://www.instagram.com/musik_a_pile)**

**21 JUIN**

## FETE DE LA MUSIQUE À BOMA | 17H30

L'Accordeur et la ville de Saint Denis de Pile s'associent pour une 9<sup>ème</sup> édition de la Fête de la musique dionysienne, à Boma, en partenariat avec le centre socioculturel Portraits de Familles. Au programme : groupes locaux, jeux géants, exposition peintures, Food truck, guinguette et stands associatifs... tout ce qu'il faut pour passer une fin d'après-midi et une soirée festive et familiale.

**Programmation musicale à suivre sur le site internet de l'Accordeur :**

**[www.laccordeurlasalle.com](http://www.laccordeurlasalle.com)**



**29 JUIN**

## SCÈNE OUVERTE

**CHARTREUSE | BOMA**

Rendez-vous dans le jardin de la Chartreuse à partir de 18h pour une soirée dédiée aux artistes locaux.

Lancement à 18h de la scène ouverte avec les artistes locaux (musique, danse, théâtre, cirque...) suivi d'un repas convivial avec restauration sur place de 20h à 21h et clôture avec un concert jusqu'à 22h.

**Entrée libre et gratuite. Ouverte à tous. Restauration sur place. Information et inscription au 05 57 51 92 75. Organisée par Portraits de Familles.**



### MANIFESTATIONS ASSOCIATIVES

**Lundi 1<sup>er</sup> avril :** Saint Denis de Pile Festivités - Vide grenier de 8h à 18h - Stade de foot

**Vendredi 5 avril :** Carnaval

**Samedi 6 avril :** Instru'menthe - Soirée Chorale - 20h30 - Maison de l'Isle

**Jeudi 11 au 14 avril :** Festival Pile de Drôles

**Samedi 20 avril :** Danse Project Stage + Soirée dansante - Maison de l'Isle

**Mercredi 1<sup>er</sup> mai :** Concours de pétanque - Stade

**Mercredi 8 mai :** Commémoration du 8 mai - Maison de l'Isle et aux monuments aux morts

**Dimanche 19 mai :** Foire de la Saint Fort

**Samedi 25 mai :** Fête de la nature et du jeu - Portraits de Familles - Jardin de la Chartreuse

**Jeudi 30 mai au 2 juin :** Tournoi des jeunes de l'USSD Cup

**Vendredi 7 au 8 juin :** Festival Musik à Pile

**Vendredi 21 juin :** Fête de la musique

**Mardi 25 juin :** Fête de fin d'année - Ecole élémentaire - Espace festif Boma

**Vendredi 28 juin :** Fête de fin d'année - Ecole maternelle - cour de l'école

**Samedi 29 juin :** Course cycliste semi-nocturne

**Samedi 29 juin :** Scène ouverte par Portraits de Familles

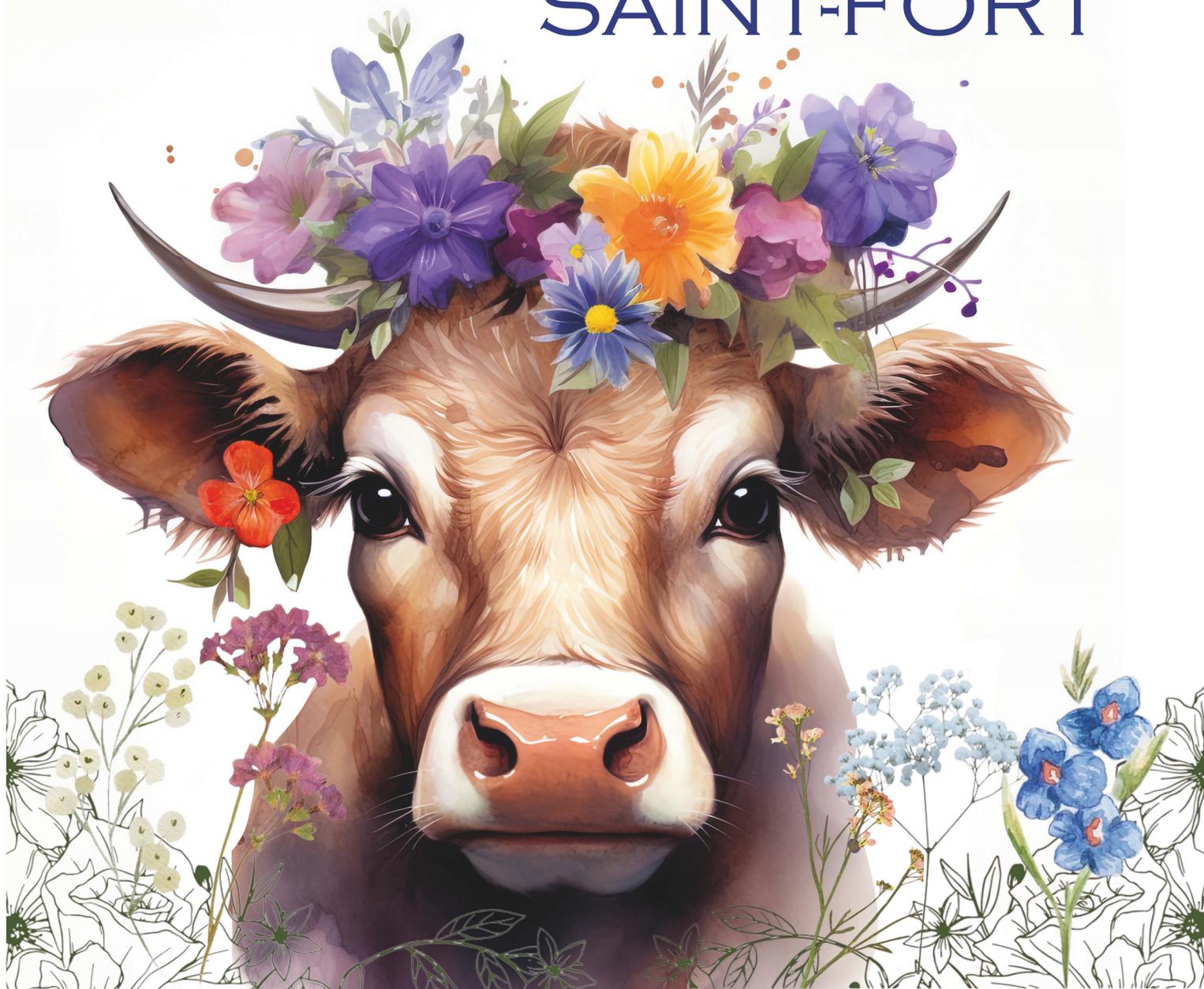
**Samedi 6 juillet :** **SAVE THE DATE :** 5 ans du City Stade de 9h30 à 14h - City Stade



SAINT DENIS DE PILE  
10 000 VISITEURS | 200 EXPOSANTS

la 147<sup>ème</sup>

# FOIRE DE LA SAINT-FORT



**DIMANCHE 19 MAI 2024**

Facebook : @SaintDenisdePile

VILLE DE  
Saint  
Denis  
de Pile



[www.mairie-saintdenisdepile.fr](http://www.mairie-saintdenisdepile.fr)